Règlement du Jeu de piste Festival des 24 heures de l'INSA 29/04/2021

Article 1: Objet

Le Club des 24 heures de l'INSA, organise l'animation "Jeu de piste" dans le cadre du festival des 24 heures de l'INSA, dont la quarante-sixième édition a lieu les 21, 22 et 23 mai 2021 sur le Campus de Lyon Tech - La Doua, 20 avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne. Il existe deux versions : une destinée aux enfants et à leur famille et une pour les étudiants, en équipe de 4 personnes maximum. Elles consistent à suivre un parcours qui traverse le campus tout en répondant à des énigmes, jusqu'à l'étape finale.

Article 2 : Déroulement

Pour participer il faut se rendre au stand de départ qui se situe sur la pelouse, devant le bâtiment Eugène Freyssinet, 8 Rue des Sports, 69100 Villeurbanne. Le jeu de piste se déroule de 11h à 17h les samedi 22 et dimanche 23 mai 2021.

- Les enfants et les familles ont un dépliant pour les guider. Celui-ci leur donne les énigmes à résoudre, ainsi que le chemin à suivre.
- Le support pour les étudiants est un bot Messenger appelé "Sur la piste des 24" qui leur envoie les énigmes, indices et lieux à visiter jusqu'à retrouver le bob d'Alain24.

Pour les deux versions, des indices seront disposés sur les parcours. Une fois le jeu de piste terminé, ils doivent se rendre au stand d'arrivée (situé au même endroit que celui du départ).

- Les enfants pourront retirer leur lot composé de chocolat et d'une médaille,
- Les étudiants pourront gagner le droit de s'inscrire individuellement à la tombola qui sera réalisée le lundi 24 mai, en renseignant leurs coordonnées personnelles. Les résultats seront transmis ultérieurement.

Article 2.1: Déroulement de la tombola

Cet article est spécifique à la version étudiante du jeu de piste. Un tirage au sort est réalisé avec des papiers portant le nom des participants dans une urne. Les gagnants sont au nombre de 27. Les lots à gagner sont : des T-shirts éditions des 24 Heures de l'INSA, des décapsuleurs, des tote bags, un sweat et des ecocups. Les gagnants seront contactés ensuite grâce à leurs coordonnées personnelles.

Article 3 : Participation

Une personne est considérée comme participante au moment où elle se rend au stand de départ

et qu'elle s'est renseignée auprès des organisateurs sur le déroulement du jeu.

Article 4 : Données personnelles

L'association "Club des 24 Heures de l'INSA" collecte les coordonnées personnelles pour la bonne tenue de l'animation pour une durée de 3 mois. Vous pouvez à tout moment demander à supprimer vos données de nos bases en nous adressant un mail à <u>animations@24heures.org</u>.

Article 5 : Responsabilités

L'association "Club des 24 Heures de l'INSA" ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable, et ce, quelle que soit la raison. Le participant engage sa responsabilité personnelle pour toute potentielle conséquence, qu'elle soit d'ordre légale, médicale, matérielle (perte ou vol) ou autre (liste non-exhaustive).

Article 6 : Autres règlements

Article 6.1 : Règlement de l'INSA de Lyon

En tant que participant, les festivaliers sont également usagers du Campus de l'INSA de Lyon. En tant que tel, ils s'engagent à appliquer le règlement intérieur en vigueur.

Article 6.2 : Mesures relatives à la crise de la Covid-19

En raison de la crise sanitaire, les participants s'engagent à respecter les mesures imposées par le Gouvernement et par l'INSA de Lyon, à savoir :

- Distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne ;
- Port du masque obligatoire ;
- Lavage régulier des mains ;
- Respect du couvre-feu de 21h00 à 6h00.